

Action des facilitateurs de langage en élémentaire **Ateliers « Parler pour apprendre à lire et à écrire »**



Comité scientifique

Bertin Tiphanie, Maitre de Conférences en Sciences du langage, Université Sorbonne Nouvelle

Canut Emmanuelle, Professeure en Sciences du langage, Université de Lille, Vice-Présidente de l'AsFoReL

Espinosa Natacha, Maitre de Conférences en Sciences du langage, Université de Paris Ouest - Nanterre

Guillou Mireille, Conseillère pédagogique retraitée, diplômée en Sciences du langage

Husianycia Magali, Docteure en Sciences du Langage, Responsable de formation, formatrice, chargée de la coordination des actions à l'AsFoReL

Masson Caroline, Maitre de Conférences en Sciences du langage, Université Sorbonne Nouvelle

Vertalier Martine, Maitre de Conférences en Sciences du langage retraitée, Présidente de l'AsFoReL

Contact

Magali Husianycia

Mail : direction@asforel.fr

Tél : 06 16 79 52 61

L'AsFoReL

L'Association est investie dans la recherche et la formation sur l'acquisition du langage, de la naissance à l'âge adulte, dans le but de prévenir l'échec scolaire et l'illettrisme.

Créée en 1981, l'AsFoReL est régie par la loi de 1901.

Elle est constituée en organisme de formation (Loi du 7 juillet 1971).

L'action des facilitateurs de langage en élémentaire **Ateliers Parler pour apprendre à lire et à écrire**

De nombreux travaux de recherche démontrent que les enfants qui n'ont pas un langage suffisamment développé et qui n'ont pas bénéficié d'une stimulation suffisante et adaptée pour les aider à acquérir un langage structuré ont des difficultés à entrer dans l'écrit.

L'action vise à stimuler les enfants qui auraient besoin d'échanges plus soutenus et plus ciblés pour les faire entrer dans une démarche d'apprentissage de l'écrit

Objectifs

Proposer à l'enfant une activité *d'entraînement au langage* qui lui permet d'élargir son répertoire de constructions lexicales et syntaxiques, dans l'objectif de l'aider à passer de formulations orales à des formulations « écrivables » (qui pourront être écrites).

Amener l'enfant à produire des écrits selon une démarche spécifique de « Dictée à l'adulte », pour l'aider à prendre conscience du fonctionnement de l'écrit et pour l'aider à écrire progressivement des textes de plus en plus diversifiés et avec divers degrés de complexité.

La démarche s'inscrit dans l'approche didactique et pédagogique « du parler au lire » guidée par la médiation d'adultes experts. Les pratiques d'écriture des enfants s'appuient sur la maîtrise préalable d'un langage oral structuré et sur la découverte des différents types d'écrits.

Pour quels enfants ?

Des enfants entre 6 et 10 ans qui ont une expression langagière peu développée (syntaxe et lexique peu étendus) pour leur âge et qui ne disposent pas d'un soutien suffisant en langue pour aborder l'apprentissage de l'écrit.

Dès le début de l'école élémentaire, de nombreux élèves se trouvent en difficulté lors de la production de textes en raison d'un manque de vocabulaire et d'une faible variété de constructions grammaticales.

La mise en place des ateliers

Cette action se caractérise par la mise en place d'ateliers « Parler pour apprendre à lire et à écrire » dans le cadre périscolaire. Ces ateliers durent 1h et ont lieu 1 à 3 fois par semaine (selon les contraintes locales).

Chaque enfant bénéficie d'un soutien langagier oral et écrit ciblé et adapté pour apprendre à dire et à écrire des textes structurés, 1 à 3 fois par semaine.

Quels intervenants ?

Les ateliers sont menés par des *facilitateurs de langage* qui bénéficient d'une formation de base et d'un accompagnement tout au long de l'action. En fonction des contraintes et des besoins locaux, ces facilitateurs de langage peuvent être des professionnels en activité (enseignants, animateurs...), ou des bénévoles ou encore des étudiants.

Le facilitateur bénéficie d'une formation initiale et continue assurée par des formateurs de l'AsFoReL, spécialistes de l'acquisition du langage.

La durée de l'action

L'action est prévue pour une durée de 7-8 mois environ (de novembre à juin), exceptées les périodes de vacances scolaires. Elle est menée avec les mêmes enfants tout au long de l'année. Les diverses expériences démontrent qu'un soutien sur deux années consécutives est particulièrement bénéfique pour le langage de l'enfant et son apprentissage de l'écrit.

L'enfant est suivi pendant une ou deux années scolaires

L'implication des parents

Cette action ne cherche pas à se substituer aux parents mais à les accompagner et à les conforter dans leur rôle d'éducateur ayant pour mission d'aider leur(s) enfant(s) à apprendre à parler-lire-écrire.

Les parents sont partenaires de l'action et peuvent assister à des séances

Déroulement d'une séance

L'objectif est double : améliorer le langage de l'enfant pour l'amener à produire des textes écrits et développer l'acculturation à l'écrit par la découverte de différents types de textes.

La séance est constituée de 3 activités :

1- Echanges autour d'un évènement, d'une histoire personnelle

2- Entraînement au langage via la production d'écrits guidée en dictée à

l'adulte collective et/ou individuelle

3- Lecture d'une histoire ou jeu animé par l'adulte

Situations d'écriture

Diverses activités peuvent servir de support à la dictée à l'adulte. Un des objectifs de la formation initiale des facilitateurs **sera de construire un projet d'écriture.**

- **Raconter** : Constitution d'un livre à partir d'images séquentielles, histoire inventée, pièce de théâtre, résumé d'un film/livre
- **Décrire** : Images dans des journaux/magazines, posters, illustrations d'albums, etc., images séquentielles
- **Expliquer** : Règles de jeux, règles de fonctionnement, observations scientifiques (comportement d'un animal, évolution d'une plante, etc.), tour de magie, recette de cuisine
- **Informer** : Lettres (cartes postales, cartes de vœux, demandes particulières), compte rendu d'une sortie, d'une expérience, information aux parents/enseignants

L'évaluation de l'action

L'AsFoReL propose d'évaluer les pratiques et des progrès des enfants (en DA individuelle ou en petit groupe) : à partir de 2 ou 3 enregistrements audio ou vidéo dans l'année, l'AsFoReL évalue les progrès des enfants et l'évolution des postures langagières du facilitateur de langage.

L'évaluation permet :

- de faire une analyse de l'évolution du langage oral et écrit des enfants ;

- de faire une analyse des postures langagières de l'adulte ;

- de mettre en évidence les effets de l'action des facilitateurs et d'ajuster les façons de procéder au fur et à mesure ;

- de s'assurer du bon fonctionnement des ateliers et du degré de satisfaction des partenaires.

Cahier des charges

Action des *facilitateurs de langage* (6-10 ans)

Protocole de mise en œuvre des ateliers « Parler pour apprendre à lire et à écrire »

Public concerné

Enfants entre 6 et 10 ans qui ont expression langagière peu développée (syntaxe et lexique peu étendus) pour leur âge et qui ne disposent pas d'un soutien suffisant en langue pour aborder l'apprentissage de l'écrit.

Objectif des ateliers

Proposer à l'enfant une activité *d'entraînement au langage* qui lui permet d'élargir son répertoire de constructions lexicales et syntaxiques, dans l'objectif de l'aider à passer de formulations orales à des formulations « écrivables » (qui pourront être écrites).

Amener l'enfant à produire des écrits selon une démarche spécifique de « dictée à l'adulte », pour l'aider à prendre conscience du fonctionnement de l'écrit et pour l'aider à écrire progressivement des textes de plus en plus diversifiés et avec divers degrés de complexité.

Choix des enfants

Le choix des enfants se fait en concertation avec les enseignants, l'enfant, les parents et les acteurs de la Réussite Educative.

Modalités

Ateliers de 3 à 5 enfants maximum

Durée : 1h, à raison de 1 à 3 séances par semaine (selon les contraintes locales)

Contenu des trois séquences de chaque séance (dans l'ordre) :

Le déroulement d'une séance est le même pour le cycle 2 et 3 : la différence réside dans le choix des activités et des supports qui se devront d'être adaptés aux âges des enfants et à leurs centres d'intérêt.

1- Echanges autour d'un évènement, d'une histoire personnelle (5 à 10 mn)

Modalités :

Ce temps d'échange est informel et non obligatoire. Il est à susciter quand les élèves souhaitent raconter un évènement. Il peut s'agir d'un évènement qui s'est produit au cours de la journée ou les jours précédents qui peut amener l'adulte à susciter la réaction des enfants, éventuellement un débat (partage des sentiments, réaction approuvée ou non, etc.)

Objectifs :

- Établir une relation de confiance mutuelle avec chaque enfant
- Apprendre à écouter l'autre, à prendre la parole, à discuter (voir débattre et prendre position)

2- Entraînement au langage via la production d'écrits guidée en dictée à l'adulte collective et/ou individuelle (30 à 40 mn)

Modalités :

- Dans un premier temps, le facilitateur choisit une thématique et un support (photos, images séquentielles, article de journal...) qui s'inscrivent dans un projet d'écriture qu'il explique aux enfants.

- Dans un deuxième temps, les enfants racontent, soit ensemble, soit individuellement ce qu'ils veulent dire sur cette thématique/événement. La mise en forme orale du texte futur peut s'étaler sur plusieurs séances.
- Dans un troisième temps, dictée par le(s) enfant(s) du texte à l'adulte. L'écriture du texte peut s'étaler sur plusieurs séances.
 - ⇒ Ces trois temps, dont certains réalisés sur plusieurs séances, aboutissent à la réalisation d'un projet commun au groupe (confection d'un livre, écriture d'une lettre dans un but précis et concret : réaction à un article de journal via le courrier des lecteurs, informer les parents, les enseignants, etc.)

Objectifs :

- Interagir pour que ce qui est dit soit le plus compréhensible et le plus explicite possible pour les autres enfants et l'adulte.
- Travailler le raisonnement cognitif et langagier c'est-à-dire l'articulation des événements entre eux (d'un point de vue logique et temporel) en évitant la production de mots isolés et de questions fermées, mais en offrant des reprises et des reformulations des productions des enfants dans le but de les orienter vers des productions comportant une grande diversité de constructions dont une majorité de complexités.

3- Lecture par l'adulte d'une histoire (ou d'un chapitre de livre) ou jeu animé par l'adulte (15 à 20 mn)

Objectifs :

- Se détendre en ayant plaisir à écouter une histoire (lecture « gratuite ») ou à jouer à un jeu (de société) : ne pas demander aux enfants de « travailler », de réfléchir à partir de cette activité.
- Faire entendre aux enfants d'autres productions langagières, élargir son expérience et en même temps sa syntaxe et son vocabulaire.

- **Lecture par l'adulte d'une histoire**

Modalités :

- Le livre (de type fiction ou documentaire) peut être choisi collectivement ou seulement par l'adulte.
- L'adulte lit le texte en prenant soin de « théâtraliser » un minimum sa lecture.
- Si l'enfant le souhaite, faire une lecture alternative (un passage lu par l'enfant, un autre par l'adulte).

- **Jeu animé par l'adulte**

Modalités :

- Les jeux sont sélectionnés en amont par l'AsFoReL.
- Le jeu peut être choisi collectivement ou seulement par l'adulte.

Accompagnement et cadre institutionnel

Le dispositif de formation et d'accompagnement comprend :

- Les documents fournis par l'AsFoReL : fascicule de formation, cahier d'activité et annexes
- Des temps de formation pilotés par l'AsFoReL
- Les visites sur site d'un formateur AsFoReL (1h30 à 2h par facilitateur une à deux fois dans l'année, selon les modalités choisies)
- Un accompagnement par la conseillère pédagogique de la circonscription
- Un accompagnement de l'AsFoReL pour travailler la pratique réflexive avec l'appui d'analyse d'enregistrements de classe

Ce déroulement est modulable pour chaque ville en fonction des besoins.

AsFoReL

Association de Formation et de Recherche sur le Langage

Association Loi 1901 – Organisme de formation (loi du 7 juillet 1971) n° 41 54 028443 54

AsFoReL – Mairie de quartier Haut du Lièvre – Rue Dominique Louis 54000 Nancy

Permanence tél. : 06 16 79 52 61 – Courriel : direction@asforel.fr – Site internet : www.asforel.fr

Évaluation

L'AsFoReL propose plusieurs modalités d'observation et d'analyse du langage des enfants :

- Évaluation des pratiques (en DA individuelle ou collective) : à partir d'un enregistrement audio ou vidéo dans l'année, l'AsFoReL fait une analyse des interactions langagières et du niveau des enfants.
- Évaluation des pratiques et des progrès des enfants (en DA individuelle ou en petit groupe) : à partir de 2 ou 3 enregistrements audio ou vidéo dans l'année, l'AsFoReL évalue les progrès des enfants et l'évolution des postures langagières du facilitateur de langage.
- Une évaluation quotidienne (cahier de bord complété à chaque séance).
- Une évaluation à partir de questionnaires complétés en fin d'année par les facilitateurs de langage, les enseignants et les familles.